



24 janvier 2019 PG/cca

**MUNICIPALITE DE LONAY**

Chemin de la Poste 12  
1027 Lonay  
Tél. 021 804 74 70

[greffe@lonay.ch](mailto:greffe@lonay.ch)

- *Par voie d'affichage public*
- *Site Internet*

N/réf. 620

**COMMUNIQUÉ**

**Information relative à la facture de l'Organe suisse de perception de la redevance de radio-télévision – SERAFE AG**

Des habitants ont reçu ces derniers jours une facture de SERAFE AG. Sur celle-ci, il est indiqué que « *En cas d'erreur, veuillez prendre contact directement avec votre contrôle des habitants* ».

La Commune de Lonay n'a jamais été informée auparavant de ces procédures. Le bureau du Contrôle de l'habitant n'a jamais été approché dans ce but et n'a transmis aucune donnée à cette entreprise.

Comme dans l'ensemble des communes, la Municipalité a été mise devant le fait accompli et ne peut que regretter les conséquences qui en découlent.

Un courrier a été adressé à SERAFE AG pour rétablir les faits et faire part de notre mécontentement face à cette situation qui illustre un certain manque de professionnalisme dans le traitement des données.

Ceci étant, afin de permettre aux personnes lésées de faire modifier leur facture auprès de SERAFE AG, la Municipalité a décidé de délivrer gratuitement, sur demande des habitants concernés, des attestations afin de leur permettre d'adresser une réclamation et demander l'établissement d'une nouvelle facture corrigée.

**Au nom de la Municipalité**

Le Syndic :

P. Guillemin



La Secrétaire municipale :

C. Carrara